



MASTER

23/03/2023

PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

PARCOURS PCS : PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE LA SANTÉ

PRÉSENTATION

Le parcours a pour objectif la formation des psychologues cliniciens compétents en matière de prévention, d'éducation à la santé, de promotion de la santé, de connaissance des maladies physiques et de leurs conséquences psychologiques, de diagnostic et de prise en charge psychologique du malade et de leur famille.

Le-la titulaire de ce diplôme est un-e professionnel-le spécialisé-e dans l'intervention auprès d'enfants, adolescent-e-s, personnes adultes et vieillissantes, en matière de prévention, d'éducation à la santé, de promotion de la santé, mais aussi en matière de prise en charge psychologique globale du malade et de leurs familles. Les paradigmes de la psychologie de la santé, de la psychologie positive et des prises en charge basées sur l'évaluation contrôlée sont à la base des connaissances enseignées dans ce parcours. Plus particulièrement, cette formation apporte des connaissances relatives aux conséquences psychologiques des maladies physiques :

- ▶ à la prise en charge psychologique du malade et du handicapé physique suite à un accident
- ▶ à l'accompagnement de leur famille et de leurs soignants
- ▶ à la connaissance des systèmes de soins, des principes d'éthique et du code de déontologie de la profession en matière de pratique et de recherche

Les titulaires du diplôme sont en mesure de contribuer au diagnostic psychologique et à la prise en charge globale des patients et de leur famille. Ils-elles peuvent intervenir pour réduire le trouble provoqué par l'annonce d'une maladie ou par une intervention chirurgicale et/ou médicamenteuse lourde. Ces praticien-ne-s sont compétent-e-s pour accompagner les patient-e-s dans le développement de stratégies de faire-face adaptées qui soient appropriées aux nouveaux objectifs potentiels dans tous les domaines de leur vie. Ils-elles sont également compétent-e-s pour créer, mettre en pratique et évaluer des programmes de prévention des maladies et des accidents, des programmes de prévention et d'éducation à la santé touchant en particulier des populations à risques. Ces praticien-ne-s sont en mesure de fournir un soutien psychologique adapté aux malades et à leurs familles et sont en mesure de les accompagner de manière à ce que ceux-ci retrouvent un bon niveau de qualité de vie de bien-être.

Cette formation a aussi pour objectif de former des psychologues compétent-e-s dont la démarche se fonde sur l'observation contrôlée et la méthode expérimentale et qui inclut une évaluation systématique de l'efficacité réelle de la prise en charge de la personne souffrant de maladie ou de handicap physique.



Au niveau pédagogique, les modalités de formation reposent sur l'enseignement en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés), le travail personnel des étudiant-e-s, la participation à des conférences et séminaires en lien avec les thématique du parcours.

Le parcours est adossé au Centre d'études et de recherches en psychopathologie et psychologie de la santé (CERPPS), ce qui permet aux étudiant-e-s de bénéficier d'un environnement scientifique : conférences et séminaires de laboratoire...

Ce laboratoire fait partie de l'Ecole Doctorale CLESCO.

COMPÉTENCES VISÉES

Les titulaires de ce diplôme sont à même de :

- ▶ réaliser des diagnostics pertinents,
- ▶ assurer une prise en charge psychologique efficiente,
- ▶ réfléchir sur leurs techniques d'un point de vue scientifique,
- ▶ de se tenir informé-e-s des évolutions conceptuelles et des techniques d'intervention nouvelles,
- ▶ de se montrer capables de contribuer à des études à caractère scientifique.

Plus spécifiquement, ils-elles doivent être capables de :

- ▶ réaliser un bilan d'évaluation orienté vers des recommandations thérapeutiques adaptées,
- ▶ repérer les pathologies, les situations de vulnérabilité,
- ▶ identifier les besoins et les ressources du sujet, de savoir mettre en place des programmes de prévention, de promotion, d'éducation à la santé, et d'intervention psychologique en conformité avec les principes éthiques du domaine.



“ LES ENSEIGNEMENTS

1 ^E ANNÉE	Semestre 7			ECTS	HEURES
	▶ UE 701	PY05701T	Psychologie clinique de la santé 1	4	25
▶ UE 702	PY05702T	Evaluation psychologique et neuropsychologique life span	12	50	
▶ UE 703	PY06703T	Psychopathologie de l'adulte	4	25	
▶ UE 704	PY05704T	Formation à la recherche 1	4	25	
▶ UE 705	PY05705T	Professionalisation 1	3	25	
▶ UE 706		Langue vivante : anglais	3	25	
2 ^E ANNÉE	Semestre 8			ECTS	HEURES
	▶ UE 801	PY05801T	Mémoire	8	
▶ UE 802	PY05802T	Législation, éthique, prise en charge	5	50	
▶ UE 803	PY05803T	Méthodes qualitatives et quantitatives	3	25	
▶ UE 804	PY05804T	Formation à la recherche 2	4	25	
▶ UE 805	PY05805T	Professionalisation 2	4	25	
▶ UE 806	PY05806T	Femmes et santé	3	25	
▶ UE 807	PY05807T	Psychologie clinique de la santé 2	3	25	
	Semestre 9			ECTS	HEURES
	▶ UE 901	PY05901T	Evaluation psychologique en psychologie de la santé	8	75
▶ UE 902	PY05902T	Prise en charge en psychologie de la santé	8	100	
▶ UE 903	PY01903T	Approche systémique de la famille	4	25	
▶ UE 904	PY05904T	Formation à la recherche 3	4	25	
▶ UE 905	PY05905T	Professionalisation 3	3	25	
▶ UE 906	PY00906T	Anglais pour psychologues N2	3	25	
	Semestre 10			ECTS	HEURES
	▶ UE 1001	PY05111T	Rapport de stage	19	
▶ UE 1002	PY05112T	Prévention en psychologie de la santé	4	25	
▶ UE 1003	PY05113T	Formation à la recherche 4	4	25	
▶ UE 1004	PY05114T	Professionalisation 4	3	25	

🔑 CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est ouverte aux titulaires de la Licence de psychologie ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent. L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le portail : www.monmaster.gouv.fr

📁 ET APRÈS ?

Le parcours « *Psychologie clinique de la santé* » constitue une formation qui donne accès au titre de psychologue tel que défini par la loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985.

Secteurs d'activités

Fonction publique (hospitalière, territoriale et judiciaire); secteur sanitaire et social (association ou établissement privé); secteur médico-éducatif; établissements d'hébergement pour personnes âgées (maison de retraite, ephad); exercice libéral.

A l'issue du diplôme, ils, elles sont devenu-e-s des psychologues pouvant s'installer en activité libérale (interventions à domicile ou en cabinet privé).

Les autres diplômé-e-s sont recruté-e-s dans des services (néphrologie, nutrition, respiratoire, ...), en tant que psychologue clinicien-ne, à l'Hôpital Rangueil, Purpan, Oncopole, Institut Paoli Calmettes à Marseille, etc.

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

